



PRÉSENCE DES FUTURS PAPAS EN SALLE D'OPÉRATION EN CAS DE CÉSARIENNE

Votre enfant va naître par césarienne et notre équipe soignante souhaite que vous puissiez accueillir votre nouveau-né dans des conditions se rapprochant le plus possible de celles d'un accouchement naturel.

Cela étant, même si elle se déroule normalement et en dehors de tout contexte d'urgence, une césarienne reste un acte opératoire qui doit respecter strictement certaines règles, notamment en ce qui concerne la présence du futur père en salle d'opération.

À quelles conditions un papa peut-il être présent en salle d'opération ?

- Si la césarienne est programmée et se déroule en dehors de tout contexte d'urgence.
- Si aucun élément n'indique que l'intervention pourrait ne pas se dérouler dans des conditions strictement normales.
- Si nous disposons de suffisamment d'éléments attestant que le futur père sera physiquement et émotionnellement capable de supporter les conditions inhérentes à l'environnement du bloc opératoire.

Dans certains cas, nous sommes amenés à demander au futur papa de ne pas accompagner la maman en salle d'opération, en particulier :

- si apparaissent avant l'intervention ou au début de celle-ci, des éléments indiquant la possibilité que l'opération ne se déroule pas de manière strictement normale ;
- si une complication apparaît pendant l'opération ;
- si une partie de l'équipe médicale est mobilisée par une urgence ou une intervention importante se déroulant au sein du bloc opératoire.

Lorsque le futur papa est présent dans le quartier opératoire, il doit s'abstenir de toute initiative susceptible d'interférer avec le déroulement de l'intervention et se conformer strictement aux consignes qui sont données par les soignants.

**La santé et le bien-être de la maman et du bébé
sont au coeur de nos préoccupations.**

**Il arrive parfois que nous devons annoncer à un papa
qu'il n'est pas possible de pénétrer dans la salle d'opération.**

Certains le vivent mal.

**N'hésitez jamais à dialoguer avec notre équipe
pour obtenir des explications supplémentaires.**

Centre Hospitalier EpiCURA asbl
Siège social :
rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour

T. : 078 / 150 170
www.epicura.be



EpiCURA
mon hôpital